



Le Saint-Siège

*DISCOURS DU PAPE PIE XII AUX PARTICIPANTS À L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ**

Salle Royale - Lundi 27 juin 1949

S'il est pénible, longtemps après la cessation des hostilités, de voir encore, du fait des malentendus, des préjugés, des conflits d'intérêts ou d'idéologies, rester indéfiniment en suspens la solution de graves problèmes et la liquidation des fâcheuses conséquences de la guerre, c'est pourtant un motif de joie et de confiance que de constater au moins sur un point - un point de majeure importance ! - le grand nombre des nations, en dépit de la tension persistante des rapports sur les terrains économique, social, politique, moral, s'unir néanmoins pour travailler en commun au progrès de la santé universelle, poussées non seulement par une préoccupation très justifiée de défense réciproque, mais dans un louable esprit d'aide mutuelle et de solidarité. Vous accueillir à l'occasion de ce travail en commun est pour Nous une satisfaction profonde et Nous vous remercions d'avoir voulu Nous la procurer.

Souvent, trop souvent, hélas ! la peur est à l'origine de bien des mesures de sagesse et, en raison de cette origine, elles excèdent les limites tracées par la sagesse même. Dans le cas présent, la défense, en soi légitime, contre un danger imminent de contagion a conduit, au cours de l'histoire, à l'adoption de lois rigoureuses, dont l'exécution, plus rigoureuse encore, jusqu'à la cruauté, ne peut s'expliquer que par l'affolement des populations. Pas n'est besoin de remonter jusqu'à la trop célèbre peste de Milan en 1630. Le souvenir - entre bien d'autres - n'est pas tellement lointain de cette lamentable odyssee, en automne 1884, des passagers du *Matteo Bruzzo*, errant au large de l'océan, repoussé de partout et même à coups de canon, parce que des cas de choléra signalés à son bord avaient semé la panique sur tout le littoral de l'Atlantique.

Sans aller jusque là, les mesures de quarantaines, autrefois terribles par leur longueur autant que par leur sévérité, n'assujettissaient-elles pas les pauvres passagers à une situation physique et morale déplorable, sans parler des dommages subis par l'économie publique ? Grâce à Dieu qui, en créant l'homme à son image, a mis en son cœur un instinct naturel de bonté, une fois passé le

premier mouvement de terreur irraisonnée, une fois recouvert le sang-froid, on cherchait à concilier, du mieux qu'il se pouvait, les devoirs de l'humanité avec ceux de la sécurité commune. Petit à petit, les progrès de la science, de l'hygiène, de la prophylaxie et de la thérapeutique ont permis, sans préjudice de cette sécurité, d'atténuer et d'adoucir les traitements infligés aux voyageurs suspects de la moindre possibilité de contamination. On estimait d'ailleurs à fort bon droit qu'il ne suffisait pas d'épargner à des innocents, à des frères, déjà suffisamment éprouvés par l'insalubrité ou la crise passagère de la santé dans leur pays, des peines dont on châtierait des coupables. Et l'on a compris le devoir de leur porter au contraire, à eux les tout premiers, les secours qui les mettraient à l'abri du mal et les rendraient du même coup inoffensifs au reste du monde.

Ce juste sentiment d'humanité a dicté l'initiative qui, graduellement, a pris des proportions si vastes, que l'on voit aujourd'hui presque toutes les nations prendre part à votre Assemblée par l'envoi de leurs délégués ou de leurs observateurs, sans compter les représentants des organisations intergouvernementales reliées à l'Organisation mondiale de la Santé. En combien de peuples, soit par suite de leur pauvreté et de leur impuissance, soit par le fait du degré encore arriéré de leur civilisation, de leur science ou de leur technique, le niveau de l'hygiène et de la santé est de beaucoup inférieur à celui des autres pays ! Les épidémies périodiquement récurrentes et les endémies permanentes les conduisent peu à peu vers la ruine et les statistiques, si récentes et imparfaites encore qu'elles soient, attestent les ravages qui menacent de disparition des tribus et des peuplades entières. Serait-il tolérable de voir nos frères souffrir de maladies et de tares physiques qui les mènent parfois à l'extinction, alors que, dans le monde, tant d'autres sociétés sont parvenues à un tel degré de perfection sanitaire que la mortalité précoce y diminue progressivement et que les fléaux jusqu'à présent les plus irréductibles reculent pied à pied ?

On ne saurait trop louer les initiatives privées ou particulières, qui ont dépensé ressources financières et inépuisable dévouement à l'amélioration sanitaire des pays moins favorisés, surtout grâce aux œuvres missionnaires. Mais elles ne sauraient suffire à elles seules, et l'Organisation mondiale de la Santé apporte à cette entreprise éminemment humanitaire et sociale un concours plus universel, plus concerté, et, par conséquent, d'une efficacité plus sûre et plus rapide.

En obéissant à cette noble impulsion de bonté et de solidarité humaine, vous servez aussi les intérêts de chacune de vos propres nations, de celles mêmes dont les services sanitaires sont les mieux outillés et équipés, où l'éducation hygiénique et physique de la population est le plus diligemment poussée, où la législation pourvoit le plus sagement à la sauvegarde, au maintien, au progrès de la santé publique.

C'est que ni la vigilance, ni les soins, ni les institutions, si parfaits qu'on les suppose en chaque pays, ne suppriment, si l'on n'y pourvoit par une action générale et combinée, les risques sans cesse croissants occasionnés par la fréquence des relations internationales, des mouvements de

populations, des déplacements et immigrations forcés ou volontaires.

Est-il moyen plus apte à y obvier que de travailler sans relâche et simultanément au relèvement de la santé dans toutes les régions, comme dans toutes les classes de l'humanité ? C'est ce que vous faites, Messieurs, et c'est à quoi vous vous êtes tout particulièrement appliqués durant les jours du congrès qui vient de vous réunir.

Un point a tout spécialement retenu Notre attention à la lecture de vos programmes et de vos travaux : la signification tout à la fois plus étendue et plus profonde que vous donnez à l'expression « la santé ». Elle n'est pas, à vos yeux, purement négative, comme si la santé, en général, consistait dans la simple exclusion de la maladie corporelle et des tares physiques, comme si la santé mentale, en particulier, ne disait rien de plus que l'absence de toute aliénation ou anomalie. Elle comporte positivement le bien-être spirituel et social de l'humanité et, à ce titre, elle est une des conditions de la paix universelle et de la sécurité commune.

Il s'ensuit que la question de la santé déborde le cadre de la biologie et de la médecine ; elle a nécessairement sa place même dans la sphère de la morale et de la religion.

L'Église, loin de considérer la santé comme un objet d'ordre exclusivement biologique, a toujours souligné l'importance, pour la maintenir, des forces religieuses et morales, et elle l'a toujours comptée au nombre des conditions de la dignité et du bien total de l'humanité, de son bien corporel et spirituel, temporel et éternel.

La doctrine sociale de l'Église catholique ne laisse planer aucun doute sur le fait que la santé du corps et de l'esprit, là où règne aussi la santé des relations sociales, peut contribuer efficacement à établir une atmosphère des plus favorables à la paix intérieure et mutuelle des peuples. Or, tout ce qui peut servir utilement la cause de la vraie paix est assuré de rencontrer l'encouragement et l'appui de l'Église.

C'est dans ce sentiment que, de tout cœur, Nous vous exprimons Nos félicitations et Nos vœux de résultats toujours plus satisfaisants, appelant sur vous et sur votre tâche les meilleures bénédictions divines.

** Discours et messages-radio de S.S. Pie XII, XI,*
Onzième année de pontificat, 2 mars 1949 - 1er mars 1950, pp. 133-136
Typographie Polyglotte Vaticane

Documents Pontificaux 1949, p.237-241.

L'Osservatore Romano 29.6.1949 p.1.

© Copyright - Libreria Editrice Vaticana